



# RAPPORT ANNUEL 2022



**FONDATION REBIN POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE**

[www.rebin.org](http://www.rebin.org)



2-3



## AVANT-PROPOS

.....

4



## LA TEAM

.....

5



## RÉALISATIONS

.....

6-7



## L'IMPACT

.....

8-10



## BILAN & COMPTE DE RÉSULTAT

.....

12



## "PEEMS"

.....

# Le moment est venu de changer le système

**L'enjeu n'est plus de protéger seulement notre environnement, mais bien d'assurer la pérennité des conditions essentielles à la vie.**

L'année 2022 a démontré l'incapacité du monde à atteindre sa cible en matière de développement durable d'ici 2030. Les progrès sont mitigés, en particulier en raison du fait que la pandémie de Covid, l'instabilité géopolitique et le conflit armé en Ukraine ont détourné notre attention des ODD.

Le moment est venu de **ne plus considérer séparément les différentes crises**, qu'elles concernent le climat, la biodiversité ou la société. Au contraire, il faut s'y attaquer en bloc par une adaptation qui s'inscrit dans la durabilité et la concevoir plus comme un processus à favoriser actuellement que comme un objectif pour le futur.

**La durabilité cherche avant tout à rendre compatible le bien-être des humains et la capacité de la nature à faire perdurer la vie.** Notre adaptation vise à transformer radicalement la vision moderne des



relations entre la société et la nature et les actions qui en découlent.

La Fondation ReBin opère des changements en vue de développer un processus d'adaptation qui repose de manière plus significative sur tous les acteurs, publics ou privés, quelles que soient leurs fonctions dans la société. Notre stratégie vise à développer, au sein d'une collectivité, **une meilleure capacité à se préparer aux différentes crises**, à y répondre, à pouvoir en récupérer, et enfin à pouvoir en tirer les leçons pour diminuer sa vulnérabilité.

La pauvreté, les conflits et l'accélération de l'effondrement écologique sont subis par une majorité tandis qu'une minorité en bénéficie.

L'économie circulaire, c'est **plus de solidarité et de durabilité** pour toutes et tous !

**Mark Giannelli**, Président

# Le diversification de nos activités

## Une priorité pour 2023

### La Fondation ReBin développe de nouveaux axes stratégiques autour de l'éducation, de la formation et de l'agroécologie

Face à l'urgence climatique et à l'importance grandissante des problèmes environnementaux, nous avons la responsabilité de prendre des mesures dans tous les domaines où la Fondation peut exercer une action.

Nos activités de valorisation des déchets dans la chaîne de valeurs de l'économie circulaire associent les pratiques traditionnelles d'agriculture à des techniques plus innovantes telles que l'agroécologie. La production d'une alimentation plus saine, ainsi que la protection de la biodiversité et de l'environnement vont de pair.

L'éducation et l'enseignement de cette bioéconomie durable et circulaire deviennent pour la Fondation ReBin le fer de lance des améliorations qui vont changer la donne dans un avenir proche.

Il est temps que notre action ait une réelle incidence et un impact certain sur le futur de nos jeunes !



# Notre équipe, notre force

## Conseil de Fondation

Les membres du conseil de fondation sont élus par l'assemblée générale pour une période de trois ans renouvelable.

Le conseil se réunit au moins trois fois par année. Chaque conseil est organisé en collaboration avec les membres de la fondation.

Les membres du conseil sont bénévoles et ne touchent aucun jeton de présence.



**Mark Giannelli**

Président



**Sylvain Massot**

Vice-président



**Fanny Hostettler**

Secrétaire générale

## Membres ordinaires

Les membres de la fondation sont élus par l'assemblée générale pour une période de trois ans renouvelable.

Les membres sont toutes et tous bénévoles et contribuent au développement des activités de la fondation.

Une équipe résolument engagée à mettre son énergie au service de l'intérêt général.



**Didier Allaz**



**Sarah Giannelli**



**Nos bénévoles**



## Élaboration d'un ambitieux projet d'éco-citoyenneté dans les écoles du Bénin



## Partenariat signé avec la société SGDS



## Formation permaculture



SWI

En 2018, la fondation suisse ReBin a construit un centre de biogaz à Toffo, au sud du Bénin, en Afrique de l'Ouest.

## Reportage de SwissInfo sur les activités de la Fondation au Bénin



## Construction d'un château d'eau à Adjaho



## Partenariat pour la formation professionnelle

**DÉCIDEURS**

**Mark Giannelli, producteur de compost au Bénin**

« Il y a une prise de conscience en faveur de l'engrais organique »

Après une carrière dans la banque, le Suisse Mark Giannelli est devenu producteur de compost à Toffo au Bénin. Il vend ses sacs et son vrac à des maraichers et à des producteurs de fruits. Interview.

**Quel a été votre parcours avant de créer la Fondation ReBin ?**  
 M. G. : Au début, j'ai travaillé en entreprise, surtout dans l'environnement bancaire privé à l'international, pendant de nombreuses années. Depuis un moment déjà, on parle beaucoup de développement durable et plus récemment d'économie circulaire. Étant économiste de formation, le principe d'économie linéaire – extraire, produire, consommer, jeter – m'a toujours paru être un non-sens. Alors, je suis retourné aux études à l'âge de 40 ans pour faire un master en business et administration (MBA) dans le développement durable.

**Et alors ?**  
 M. G. : En deux ans, j'ai découvert le bon sens de l'économie circulaire. Un système qui, contrairement à l'économie linéaire, permet d'économiser un produit dès son origine, de le consommer de manière responsable et de réintégrer la matière première dans le cycle de production à moindre coût. Cet écosystème nous permet de créer des emplois (innovation) et de consacrer les ressources naturelles de manière plus responsable et durable (production, recyclage, réutilisation). Nous lions ainsi la terre reprendre son souffle. Cette économie est plus solidaire. Les trois piliers du développement durable que sont l'économie, la société, l'environnement font sens.

**C'est-à-dire ?**  
 M. G. : Dans l'économie circulaire, le déchet prend une place majeure. J'ai étudié la gestion des déchets à Cotonou au Bénin. Cotonou est une ville intéressante à plus d'un titre : environ 700 tonnes de déchets sont produites tous les jours, 200 tonnes partent dans une décharge (enfouissement) et 500 autres disparaissent... Ce problème est mondial. Pourquoi gaspiller une valeur aussi précieuse ? Je me suis alors lancé dans l'aventure avec Sylvain Massot, expert de la finance d'impact. Nous avons créé la Fondation ReBin en 2017. Re comme réduire, recycler, réutiliser et Re en anglais, c'est la possibilité. Donnons à cette pouibelle l'opportunité de ne pas être une fin de cycle en soi, mais de renaitre grâce à la valorisation. Nous avons parcouru le continent africain, notamment le Togo, le Ghana, le Sénégal, le Maroc et le Bénin pour identifier un pays où rester notre concept. Le Bénin a été un coup de cœur.

**Enfin, vous vous êtes installé à Toffo, au Bénin... ?**  
 M. G. : Oui, parmi les pays riches, notre choix s'est porté sur le Bénin. Je me rappelle ma première visite dans ce pays, à Djigbé, une réserve naturelle de la commune de Toffo. Je me suis retrouvé au milieu du marécage de Houégbo. Un lieu plein de vie et d'activité. Après 300 mètres, j'ai vu un dépôt sauvage en plein milieu de ce marécage. Là où tout le monde voyait un problème, j'y ai vu une opportunité. Nous étions encore dans la phase de réflexion de notre projet de recyclage. Deux ans après,

**Le compost est fabriqué à partir des fruits et légumes avariés, fentes de volailles et autres déchets organiques ménagers. Photo: Lucy Christian Nobe**



## Recrutement d'un nouveau directeur à Toffo

# L'année 2022 en quelques chiffres (1/2)

## Site de Valorisation ReBin (Toffo)

Déchets organiques valorisés  
(kilos)

209'810



Production de compost amélioré  
(kilos)

83'924



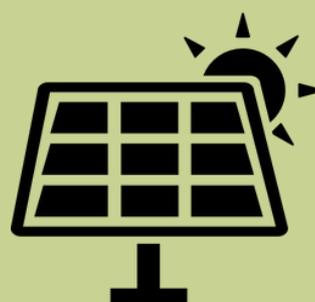
Biogaz utilisé pour la cuisson  
(équivalent heures)

1'062



Énergie solaire produite  
(kWh)

18'800



Eau potable, eau de pluie et des  
bassins piscicoles valorisée (litres)

1'325'200

Pisciculture  
(nombre poissons)

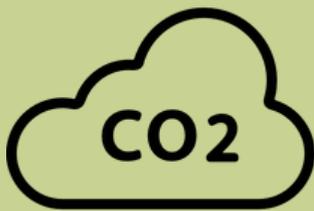
350

# L'impact 2022 en quelques chiffres (2/2)

## Site de Valorisation ReBin (Toffo)

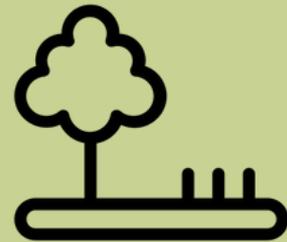
Réduction de CO2 grâce au biogaz et à l'énergie solaire (kilos)

**5'698**



Réduction de la déforestation et reboisement (kilos)

**20'728**



Rémunération totale des ménages pour les déchets (FCFA)

**1'325'787**



Nombre de ménages et usagers inscrits au centre

**412**



Emplois directs et indirects

**38**

Objectifs du Développement Durable (ODD)

**13 sur 17**

# Bilan et compte de résultats

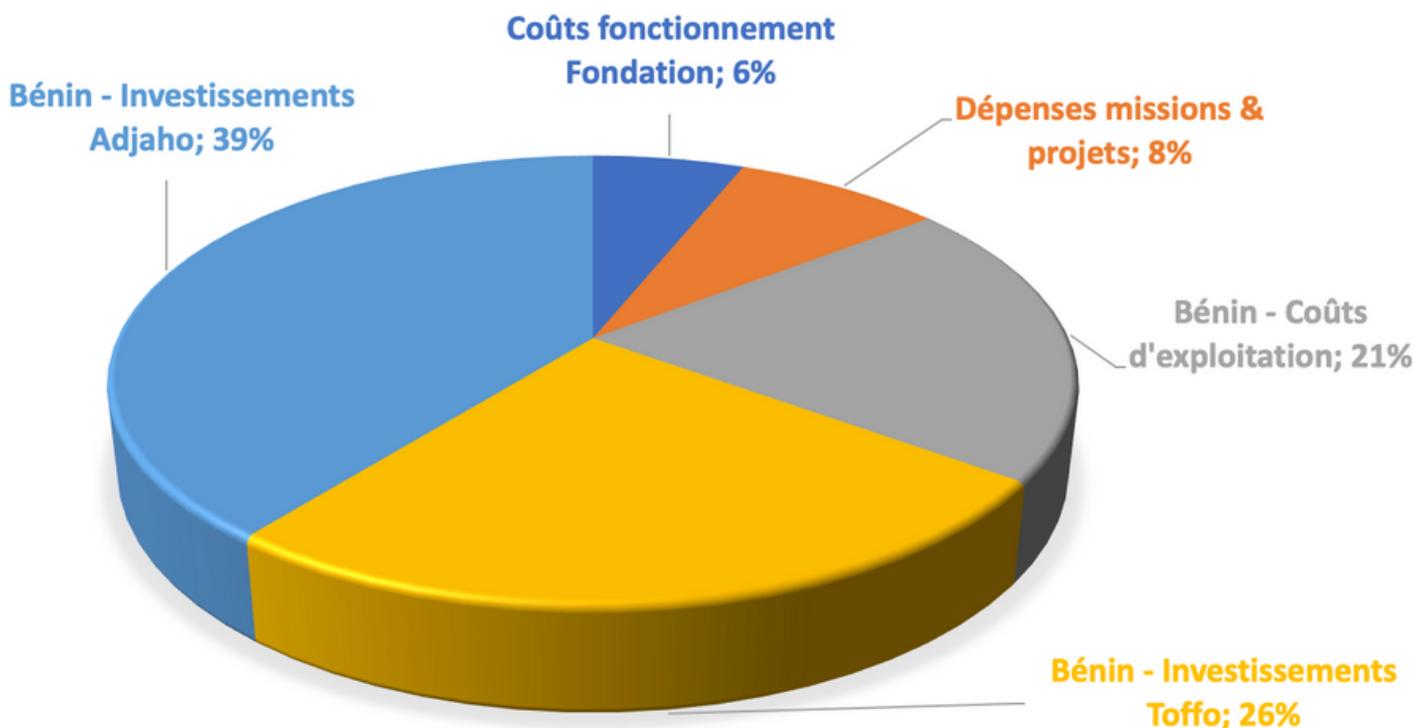
Dans un souci de transparence financière, la Fondation ReBin communique son bilan et son compte de résultats audités couvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2022. Les montants sont en francs suisses (CHF).

BILAN DE CLOTURE (CHF)	2022	2021
<b>ACTIF</b>		
<b><u>Actif circulant</u></b>		
Trésorerie (banques)	4'895	21'263
Stock et travaux en cours	1'792	2'867
Actif de régularisation	2'118	50'000
<b>Total de l'actif circulant</b>	<b><u>8'805</u></b>	<b><u>74'130</u></b>
<b><u>Actif immobilisé</u></b>		
Immobilisations corporelles	203'145	166'610
Immobilisations incorporelles	<u>7'521</u>	<u>7'521</u>
<b>Total de l'actif immobilisé</b>	<b><u>210'066</u></b>	<b><u>174'131</u></b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b><u>219'471</u></b>	<b><u>248'260</u></b>
<b>PASSIF</b>		
<b><u>Fonds étrangers</u></b>		
Fournisseurs	683	2'535
Passif de régularisation	<u>4'084</u>	<u>34'739</u>
	4'767	37'274
<b><u>Fonds propres</u></b>		
Capital de dotation	50'000	50'000
Résultat reporté	160'986	154'947
Résultat de l'exercice	<u>3'717</u>	<u>6'039</u>
	214'703	210'986
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b><u>219'471</u></b>	<b><u>248'260</u></b>

# PRINCIPALES DÉPENSES EN 2022

Les **coûts de fonctionnement de la Fondation** se sont élevés à CHF 5'679 et **représentent 6% des dépenses totales** en 2022. Ces dépenses se limitent essentiellement aux coûts de contrôles (comptabilité et audit) et quelques équipements mineurs.

**Le projet “déchets contre eau potable”**, initié en juin dans le village d'Adjaho, **a représenté le plus gros poste de dépenses** pour CHF36'866. Les investissements consentis ont permis de réaliser un forage profond et la construction d'un château d'eau pour permettre la distribution d'eau à plusieurs milliers de personnes chaque jour.



Comme les années précédentes, près de la moitié des dépenses a été consacrée au financement de l'activité du centre de Toffo. CHF19'353 ont été alloués essentiellement aux salaires des employés et à l'achat des bio-déchets aux ménages et autres usagers du centre. **Des investissements de remise en état du site** pour CHF23'980 ont été nécessaires après près de cinq ans d'exploitation du site.

<b>COMPTE D'EXPLOITATION (CHF)</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
<b><u>PRODUITS</u></b>		
Dons	5'285	10'459
Subventions	42'000	41'000
Ventes	12'305	6'393
<b>Total des produits</b>	<b><u>59'590</u></b>	<b><u>57'853</u></b>
Achat de marchandises, services	(4'290)	(13'921)
<b>Bénéfice brut</b>	<b>55'300</b>	<b>43'932</b>
<b><u>CHARGES</u></b>		
Charges de personnel	(8'480)	(11'151)
Formations & missions	(9'854)	(5'330)
Petit matériel	(3'009)	(491)
Marketing et frais de mission	(461)	(4'483)
Assurances	(722)	0
Charges d'administration	(10'187)	(9'911)
Charges de locaux	0	(391)
Frais de véhicules	(751)	(867)
Entretien et réparations	(3'081)	(783)
<b>Excédent brut d'exploitation</b>	<b>18'755</b>	<b>10'525</b>
Amortissements	(16'767)	(11'356)
Charges financières	(576)	(480)
Produits financiers	345	4'825
Produits exceptionnels Bénin	1'960	2'581
Charges exceptionnelles Bénin	0	(56)
<b>RÉSULTATS DE L'EXERCICE</b>	<b><u>3'717</u></b>	<b><u>6'039</u></b>

Le montant des donations et subventions est en léger retrait par rapport à l'année précédente, ce qui s'explique par l'absence de ventes de livres. Il s'élève à CHF47'285. Les principales subventions proviennent de la commune du Grand-Saconnex et de la Fondation Guberan qui a assuré l'essentiel du financement du projet "déchets contre eau potable".

**Le financement privé** lié au Programme d'Ecocitoyenneté en Milieu Scolaire n'a pas été intégré dans les comptes 2022. **Le contrat portant sur un marché public d'une période de trois ans a été signé en novembre** pour un montant accordé à la Fondation de plus de FCFA 144 millions, soit environ CHF220'000.

# Programme d'Éducation à l'Éco-citoyenneté en Milieu Scolaire (PEEMS)

La Société de Gestion des Déchets et de la Salubrité (SGDS) et la Fondation ReBin vont travailler conjointement sur un ambitieux « Programme d'Éducation à l'Écociyenneté en Milieu Scolaire » (PEEMS). Les 17 Objectifs de Développement Durable occupent une place importante et stratégique dans le Programme d'actions du Gouvernement du Bénin. Cet engagement se traduit par la mise en œuvre de plusieurs projets de développement durable dont celui de modernisation de la gestion des déchets solides ménagers au Bénin mis en œuvre par la SGDS.

Pour améliorer durablement le cadre de vie des populations, la SGDS a initié le PEEMS, dont le principal but est de susciter un changement de comportement chez les jeunes scolarisés pour en faire des acteurs engagés et responsables en matière de protection et de préservation de leur cadre de vie.



Le démarrage du projet est prévu pour l'année 2023 et se traduira par des activités visant à promouvoir les bonnes pratiques du développement durable, notamment à travers la sensibilisation et l'éducation des jeunes apprenants à adopter les gestes respectueux du cadre de vie afin qu'ils deviennent des citoyens responsables, conscients de l'impact de leurs actions sur l'environnement. Nous sommes convaincus que l'éducation au développement durable constitue un levier déterminant pour des sociétés plus justes et plus durables.

La SGDS et la Fondation ReBin souhaitent apporter des réponses nouvelles aux défis liés à l'empreinte écologique et sociale, la préservation des espèces et de la biodiversité, la consommation d'énergie et des ressources naturelles, ainsi que les risques causés par le réchauffement climatique.

Chaque petit geste compte lorsqu'il s'agit de changer le monde. Pour notre Terre de demain, devenons écociyens !

# RAPPORT D'AUDIT

## 2022



### Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint

Au Conseil de fondation de la

### Fondation ReBin pour le Développement Durable, Genève

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de la **Fondation ReBin pour le Développement Durable** pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2022. Le contrôle restreint des indications de l'exercice précédent a été effectué par un autre organe de révision. Dans son rapport du 23 juin 2022, celui-ci a exprimé une opinion non modifiée.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil de Fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi suisse et à l'acte de fondation.

Genève, le 3 mars 2023

**BY Fiduciaire et Audit SA**

Yassine Boussakouk  
Expert-réviseur agréé  
(No ASR 110275)

**Annexes**  
Comptes annuels

*Nous tenons à disposition l'intégralité des comptes et leurs annexes tenus selon les normes Swiss GAAP RPC21. Ils ont été révisés le 3 mars 2023 par B&Y Fiduciaire et Audit SA à Genève et validés par l'Assemblée générale de la Fondation le 3 mars 2023.*



ÉCONOMIE  
LINÉAIRE



Jeter



ÉCONOMIE  
RECYCL'AIRE



Recycler



ÉCONOMIE  
CIRCULAIRE



Refuser  
Réduire  
Réutiliser  
Recycler  
Rendre à la terre



# MERCI À CELLES ET CEUX QUI NOUS SOUTIENNENT ET NOUS ONT FAIT CONFIANCE EN 2022

AVEC · LE · SOUTIEN  
· · · · · DE · LA  
VILLE · DE · GENÈVE



Fondation Jack Guberan



avec le soutien de la  
Ville du Grand-Saconnex

